

Dossier d'inscription Association Venoy multisports



2023/2024



Dossier complet :

- Bulletin d'adhésion complété
- Certificat médical / questionnaire de santé
- Paiement
- Règlement intérieur
- Autorisation parentale (*pour mineurs*)





Bulletin d'adhésion à l'Association Venoy-multisports

SAISON 2023 / 2024

Le dossier complet et le règlement sont à remettre à un membre du bureau.

L'adhérent :

Sexe : H F

Nom : _____ Prénom : _____ Date de naissance : __/__/____

Adresse : _____

Code P. : _____ Ville : _____

@mail : _____ @ _____

Téléphone : _____ - _____



Autorisation du responsable légal, pour les mineurs ou personne sous tutelle / curatelle.

Nom : _____ Prénom : _____

Sexe : H F Date de naissance : __/__/____

Adresse : _____

Code P. : _____ Ville : _____

@mail : _____ @ _____ Téléphone : _____ - _____

J'autorise l'adhérent à quitter seul(e) le complexe sportif à la fin de la séance d'entraînement / rencontre.

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE :

Nom Prénom : _____ Téléphone : _____ - _____

Nom Prénom : _____ Téléphone : _____ - _____

Je reconnais avoir pris connaissance :

- Du règlement intérieur de l'association ainsi que celui de l'Héliosports et m'y conformer en totalité.
- A fournir après les trois séances d'essais gratuites sur un mois (non renouvelable dans l'année), les documents demandés pour valider mon adhésion à l'association.
- A respecter les horaires notamment lorsqu'une autre activité à lieu avant ou après la mienne.
- A toujours avoir une tenue adaptée et principalement des chaussures de salle propres.
- A l'issue de la séance de sport l'adhérent mineur ou non autonome est sous la responsabilité de son responsable légal.

Cotisations à l'association Venoy-multisports :

- 65€ Adhésion adultes pour les deux sections **badminton et volley-ball**
- 55€ Adhésion adultes pour une section **badminton**
- 55€ Adhésion adultes pour une section **volley-ball**
- 25€ Adhésion créneau famille le dimanche matin pour le premier enfant (9-15ans), puis 10€ par enfant supplémentaire (Attention : une adhésion adulte par famille est obligatoire pour profiter de ce tarif).
- 40€ Adhésion 15-20ans (date de naissance comprise entre 2008 à 2013)

REGLEMENT :

Chèque libellé à l'ordre de l'association Venoy multisports
 Virement

Espèces (préférence appoint)
 ANCV

CERTIFICAT MEDICAL : Pour les personnes mineures, l'obligation de présenter un CACI a été supprimée, seule est exigée la présentation d'une attestation du renseignement d'un questionnaire de santé (cf article A.231-2) pour lequel il a été répondu par la négative à l'ensemble des questions. Dans le cas contraire, une réponse positive à au moins une des questions nécessite une consultation médicale, muni dudit questionnaire, à l'issue de laquelle un CACI pourra éventuellement être délivré et présenté au club. Pour les personnes majeures, ce sont les fédérations sportives qui décident si la présentation d'un CACI est nécessaire pour la délivrance d'une licence

DROIT A L'IMAGE :

J'autorise je refuse l'association ainsi que la Commune de Venoy à publier des photos dans la presse et sur le site internet du club sur lesquelles j'apparaîtrai.

Mention "lu et approuvé"

DATE et SIGNATURE de l'adhérent
(Et du responsable l'égal)